

**Province de Québec  
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 4 avril 2016, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers(e) :

Manon Côté                      Gilles Gauvreau  
Rémi Beauchesne              Steve Leblanc

Sont absents : : les conseillers Dominic Lapointe et Benoît Couture

Les membres présents forment le quorum.

**2016-04-55                      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2016
4. Présentation des comptes
5. Reddition de compte 2015 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier du MTQ
6. Fête de la St-Jean-Baptiste – Résolution d'appui pour demande de subvention
7. Demande de l'école primaire NDPS - Spectacle de fin d'année jeudi 16 juin
8. Assistance technique - Plan d'intervention dans le cadre de la TECQ
9. Prix jeunesse 2016 - MRC d'Arthabaska
10. Journée nationale de la santé et de la condition physique
11. Signalisation intersection 3e Avenue/Rue Nolette
12. Redistribution de livres du Collège à la Population
13. Terrain industriel - Vente à H2O Innovation
14. Pacte rural 2016
15. Correspondance :
  - a) Rencontre Comité Sécurité publique - mardi 19 avril 19h à St-Christophe-d'Arthabaska
  - b) Assemblée de secteur de la Caisse Desjardins à Ham-Nord le 12 avril à 19h
  - c) Remerciement de la part des bénévoles du Service d'Entraide des Hauts Reliefs (Projet de sécurité alimentaire)
16. Période de questions
17. Clôture de la séance

**2016-04-56                      Approbation du procès-verbal du 8 mars 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 8 mars 2016 soit accepté, tel que rédigé.

**2016-04-57**                    **Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 127,577.03\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2016-04-58**                    **Reddition de comptes 2015 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 111,782\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** et un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2016-04-59**                    **Reconnaissance de la Fête nationale du Québec**

**ATTENDU QUE** la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

**ATTENDU QUE** la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**ATTENDU QUE** la population de la municipalité du Canton de Ham-Nord souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**ATTENDU QUE** la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

**IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 23 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

**2016-04-60                    Demande de l'école primaire NDPS – Spectacle de fin d'année**

**IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE** permettre à l'école primaire NDPS d'utiliser le centre communautaire ainsi que la scène, rideaux, système de son etc. afin d'y présenter leur spectacle de fin d'année le 16 juin 2016, et ce, gratuitement.

**2016-04-61                    Assistance technique - Plan d'intervention dans le cadre de la TECQ**

**IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'offre de service de la compagnie Techni-Consultant Inc. consistant à une assistance technique en tant de collaborateur afin d'optimiser la réalisation efficace de notre "Plan d'intervention" des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussés soit acceptée pour un montant de 2,950\$ plus taxes.

**2016-04-62                    Journée nationale de la santé et de la condition physique**

**ATTENDU QUE** le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;

**ATTENDU QU'** il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;

**ATTENDU QUE** beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique, et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en

relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;

**ATTENDU QUE** les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;

**ATTENDU QUE** la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;

**ATTENDU QUE** la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

**À CES CAUSES, IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE** proclamer le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans notre municipalité.

**2016-04-63                      Signalisation intersection 3e Avenue/Rue Nolette**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité se doit de mettre en place une signalisation adéquate et sécuritaire à l'intersection de la 3e Avenue et de la nouvelle rue Nolette;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire faire le nouvel aménagement de la signalisation selon les normes et règles de sécurité du MTQ;

**IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord prenne contact avec une personne ressource du Ministère des Transports du Québec afin de mettre en place une nouvelle signalisation qui sera adéquate et sécuritaire pour tous les usagers;

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise son personnel à faire l'installation de cette nouvelle signalisation dès la réception de la réponse de la personne ressource du MTQ.

**2016-04-64                      Redistribution des livres du collège à la population**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord désire faire bénéficier ses résidents des livres inutilisés du Collège Horizon en faisant un don à la population;

**CONSIDÉRANT QUE** mme Carmèle Gagnon s'est généreusement portée volontaire afin de prendre en charge cette activité;

**IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord invite la population à venir sélectionner les livres de leur choix les 18 et 19 avril 2016 de 18h à 20h au Collège Horizon.

**2016-04-65                      Terrain industriel - Vente à H2O Innovation Inc.**

**IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la corporation vende à **H20 INNOVATION INC.** l'immeuble suivant, savoir :

**DÉSIGNATION**

Un terrain ou emplacement situé Route 161 sur le territoire de la municipalité du Canton de Ham-Nord, province de Québec, GOP 1A0, connu et désigné comme étant la subdivision CINQUANTE ET UN du lot originaire numéro QUARANTE-QUATRE « A » (44A-51), du Rang A Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Ham, dans la circonscription foncière de Richmond.

Avec les améliorations, circonstances et dépendances.

**QUE** la Municipalité fera le nécessaire pour que le branchement au réseau d'égouts public soit disponible.

**QUE** la possession dudit immeuble pour l'acheteur sera lors de la signature de l'acte de vente devant le notaire.

**QUE** le prix de la vente sera de VINGT-SEPT MILLE TROIS CENTS DOLLARS (27 300 \$), payable au plus tard lors de la signature de l'acte de transfert devant notaire.

**QUE** le contrat de vente à intervenir contienne toutes les clauses usuelles en de tel contrat.

**QUE François MARCOTTE et Mathieu COUTURE**, respectivement maire et directeur général de la corporation, soient et ils sont autorisés à signer pour et au nom de la corporation le susdit acte de vente à intervenir et tous documents y relatifs pour et dans l'intérêt de la corporation.

**2016-04-66**                      **Pacte rural - Projet d'aménagement d'une halte d'accueil (aire de repos)**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Arthabaska avait convenu d'allouer à la municipalité du Canton de Ham-Nord, pour son projet de mise en place d'une signalisation permettant le repérage des adresses civiques en milieu rural, un montant de 2,141 \$ dans le cadre du Pacte rural 2014-2015 et de 8,883 \$ dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) 2015-2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût du projet de mise en place d'une signalisation permettant le repérage des adresses civiques en milieu rural s'avère inférieur à ce qui a été prévu et que la contribution annoncée par la MRC d'Arthabaska dans le cadre du Fonds de développement des territoires permettra à elle seule de réaliser le projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité entend déposer un projet d'aménagement d'une halte d'accueil afin d'y mettre en place un gazebo, des toilettes publiques, une aire de repos et de rassemblement à même le site des jardins communautaires (terrain vacant de la 1re Avenue), accompagné d'une demande d'aide financière de 15,000 \$ dans le cadre du Pacte rural 2014-2015;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord informe la MRC d'Arthabaska qu'elle retire la demande initiale de 2,141 \$ dans le cadre du Pacte rural 2014-2015 pour son projet de mise en place d'une signalisation permettant le repérage des adresses civiques en milieu rural.

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord dépose une demande d'aide financière de 15,000 \$ dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 de la MRC d'Arthabaska pour son projet d'aménagement d'une halte d'accueil afin d'y mettre en place un gazebo, des toilettes

publiques et une aire de repos et de rassemblement à même le site des jardins communautaires (terrain vacant de la 1re Avenue);

**QUE** le directeur général, Monsieur Mathieu Couture, soit autorisé à signer les documents relatifs à cette demande et à son suivi.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. d'une rencontre du Comité de Sécurité Publique qui aura lieu le mardi 19 avril 19h à St-Christophe d'Arthabaska;
2. d'une Assemblée de secteur de la Caisse Desjardins au Centre Communautaire de Ham-Nord, mardi le 12 avril à 19h;
3. d'une lettre de remerciement reçue des bénévoles du Service d'Entraide des Hauts Reliefs pour le projet de sécurité alimentaire;
4. d'une problématique et d'une recherche de solution pour le drainage du Chemin Morin.

Le maire lève l'assemblée à 20h55.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et  
secrétaire-trésorier.